

l'objectif que je viens d'exposer. Je suis heureux d'être en mesure d'affirmer qu'elles serviront de principes autour desquels s'articuleront la phase III de la campagne sectorielle. Ce sont :

- Un Fonds d'initiatives stratégiques.
- Une Initiative de technologie.
- Une Initiative de ressources humaines.

Le Fonds d'initiatives stratégiques servirait, sous réserve des recommandations d'un Comité consultatif de l'industrie, à appuyer les plans d'action élaborés à la suite du stade de l'enquête de la campagne sectorielle.

L'Initiative de technologie consisterait en un Consortium sur les technologies des produits de la pêche, un Consortium sur les technologies de l'aquiculture, et un Fonds d'utilisation des produits secondaires. Le Fonds d'utilisation des produits secondaires servira à la mise au point des nouveaux produits à partir de ce qu'on appelle aujourd'hui des déchets.

L'Initiative de ressources humaines servirait non seulement à faire connaître les programmes de perfectionnement du personnel à tous les niveaux, mais elle servirait également, si l'industrie le souhaitait, à la mise en place d'un mécanisme permanent de dialogue au sein de l'industrie sur les questions relatives aux ressources humaines, comme la formation et l'adaptation au changement technologique.

Votre industrie constate déjà que la collaboration et la concurrence ne s'excluent pas mutuellement. Bien au contraire, la capacité de coexistence de l'une et de l'autre est essentielle à l'adaptation sur un marché toujours plus concurrentiel.

La collaboration pour affronter la concurrence sur le marché mondial, et relever nos défis de compétitivité internes. Par le passé, les Canadiens se sont trop souvent arrêtés à ce qui les divisait.

J'ai bon espoir qu'au fur et à mesure que nous aurons à affronter une concurrence mondiale de plus en plus vive, nous comprendrons les bienfaits de cette collaboration - quelles que soient nos différences - pour rendre notre pays aussi prospère qu'il peut l'être.

Cet automne, le gouvernement du Canada lancera l'initiative de la Prospérité, qui s'articulera sur cinq domaines cruciaux pour notre capacité de concurrence : la formation, les sciences et la technologie, l'investissement, le marché intérieur et le commerce.